

Les berges de la Midouze, (Mont-de-Marsan,40)

- Type de réalisation
Espaces publics
- Adresse
Mont de Marsan
- Maîtres d'oeuvre
Lancereau&Meyniel Architectes
EXIT Paysagistes associés
- Maîtres d'ouvrage
Ville de Mont de Marsan
- Année / période de réalisation
2014
- Coûts & année de reference
10,95M€HT



▲ Vue sur la rive gauche et le quai de la Midouze devenu lieu de promenade et de contemplation

ESPACES PUBLICS // PAYSAGE // MOBILITE // EAU

Ce projet de réaménagement d'anciens quais s'est appuyé sur l'histoire des lieux qui les entourent: Place Pancaut, cale de la Marine, cale des chalands, espace de la Vignotte, rue du Maréchal Bosquet et place Raymond Poincaré; autant de lieux liés à d'anciennes activités portuaires oubliées.

L'intérêt patrimonial était aussi évident que divers : patrimoine médiéval, lié à l'eau, réseau de promenades et de circulations douces accessibles, reconquête d'une ancienne zone portuaire pour en faire un pôle festif autour de la confluence de la Midouze, de la Douze et du Midou.

Ce projet "Rivières dans la ville" a permis de valoriser un patrimoine qui conjugue la nature et l'urbain. Il s'étend sur 16kms et comprend :

- La rénovation de la cale de l'abreuvoir
- Le reprofilage en lieu de promenade, de repos et de contemplation des quais de la Midouze, Silguy et Méchin
- La passerelle entre le quai de la Midouze et le quai Silguy qui reconnecte entre eux les quartiers et les équipements des deux rives
- Le belvédère qui surplombe la Midouze et offre une vue en perspective des berges



▲ Quai de la Midouze Avant : un parking



▲ Quai de la Midouze Après : un belvédère

PANORAMA

DE L'ARCHITECTURE XX^E ET XXI^E SIÈCLES EN NOUVELLE-AQUITAINE

EN SAVOIR+

La phase préalable de diagnostic

Après un état des lieux détaillé des 16 km de traversée de la ville par la Douze, le Midou et la Midouze (réalisé par les services municipaux), le CAUE des Landes a conduit une reconnaissance urbaine et paysagère « sensible », élargie aux petits affluents et espaces publics attenants, qui a permis de définir un certain nombre d'éléments de programme du réaménagement des berges.



▲ Frise panoramique de la rive gauche depuis la confluence jusqu'au pont des Droits de l'Homme

© CAUE 40-Marc Dubos

Le projet Rivières dans la Ville... et les zones inondables

A Mont de Marsan, « la ville aux 3 rivières », 12 mètres séparent le point le plus haut de celui le plus bas.

Les concepteurs du projet ont donc dû imaginer une réhabilitation des berges qui tiennent compte des contraintes d'inondabilité.

Deux promenades ont ainsi été aménagées :

- Une en niveau bas (de la cale de l'Abreuvoir au bas du quai de la Midouze, et quai Silguy). Cette circulation basse est possiblement inondable chaque année, donc aménagée en matériaux particuliers pour résister aux crues et décrues.

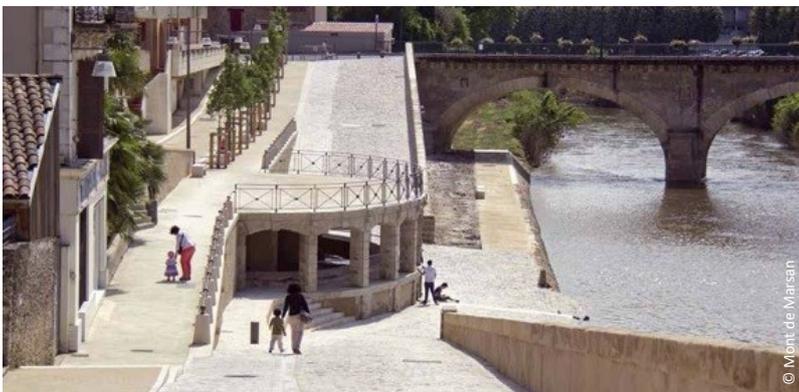
- Et une en niveau plus haut (du haut de la cale de l'Abreuvoir au Quai Méchin). La promenade haute, dite historique, peut supporter une crue décennale, comme d'ailleurs la totalité des espaces situés en niveau moyen.



▲ Vue sur la passerelle flottante entre le Quai méchin et le quai Silguy



▲ Vue sur la passerelle en période de crue



▲ Vue sur la cale de l'abreuvoir



▲ Vue sur l'aménagement adapté aux crues des promenades hautes et basses du quai de la Midouze

Le génie végétal pour résister aux ravages de l'eau

La promenade basse pour éviter le ravinage des berges a nécessité un « fascinage » de saule; essence particulièrement adaptée aux bords de rivière. En se développant les saules maintiennent les berges grâce à leur système racinaire.

Plus largement, la palette végétale choisie pour le projet, des graines et vivaces aux arbres et arbustes, a été définie en fonction de l'altimétrie où les plantes ont été installées. Et le choix s'est porté sur des végétaux natifs du territoire (on les retrouve dans la forêt galerie de la Douze) et adaptés aux crues..

PANORAMA

DE L'ARCHITECTURE XX^E ET XXI^E SIÈCLES EN NOUVELLE-AQUITAINE